

Konkurse - Faillites - Fallimenti

VS

1. Débitrice: **ARC-EN-CIEL IMMO Sàrl**, rue du Closillon 11,
1870 Monthey

2. **Remarques:** Deuxième dépôt de l'état de collocation à la suite de l'admission en 3ème classe, à titre conditionnel selon l'article 210 LP, de 4 créances dont la collocation avait été suspendue selon l'article 59 al. 3 OAOF lors du premier dépôt de l'état de collocation
Date du dépôt : 15 mars 2013
Délai pour intenter action en opposition le 4 avril 2013, sinon l'état de collocation modifié sera considéré comme accepté.

Office des Faillites de Monthey D. Gillabert, préposé
1870 Monthey

00878427